

**Zeitschrift:** Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

**Herausgeber:** Revue de Théologie et de Philosophie

**Band:** 32 (1899)

**Rubrik:** Faits Divers

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## FAITS DIVERS

---

### I

#### Congrès international d'histoire des religions.

Sur l'initiative des professeurs de la Section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, à la Sorbonne, et avec l'autorisation de la Direction de l'Exposition universelle de 1900, un *Congrès international d'histoire des religions* se réunira à Paris du 3 au 9 septembre 1900.

Le Congrès projeté est exclusivement de nature historique.

L'histoire des religions, qui a pris au dix-neuvième siècle son plein développement, a sa place marquée dans la grande revue des conquêtes de l'esprit humain, où sera dressé pour le vingtième siècle le bilan du siècle finissant.

Elle est appelée à fournir des contributions chaque jour plus importantes à notre connaissance du passé de l'humanité et à jeter une lumière toujours plus vive sur les problèmes moraux et sociaux.

Il est à désirer que tous ceux qui ont à cœur ses progrès apprennent à se connaître réciproquement.

Il est de leur intérêt de se concerter sur les voies et moyens de lui donner une plus large place dans l'enseignement des Universités et de traiter ensemble certaines questions qui sont spécialement à l'ordre du jour. Il y aurait profit pour tous ceux qu'isolent les uns des autres leurs études particulières, à se trouver pour quelques instants réunis sur ce terrain commun de recherches scientifiques.

La Commission espère que les amis de l'histoire des religions, historiens, théologiens, philologues, sociologistes, ethnographes,

folkloristes, etc., répondront en grand nombre à son appel et que les maîtres de tous pays apporteront un concours efficace à la réunion<sup>1</sup>.

On est prié d'adresser les adhésions à MM. Jean Réville et à Léon Marillier, secrétaires de la Commission, à la Sorbonne, et de faire connaître le plus tôt possible à quelle section on se propose d'apporter un concours actif.

Les cotisations devront être adressées à M. Philippe Berger, trésorier du Congrès, quai Voltaire, 3, à Paris.

### Règlement du Congrès.

ARTICLE PREMIER. Le Congrès d'histoire des religions se réunira à Paris, le lundi 3 septembre 1900. Il durera une semaine.

ART. 2. Les séances d'ouverture et de clôture auront lieu au Palais des Congrès à l'Exposition. Les autres séances se tiendront à la Sorbonne.

ART. 3. Les travaux du Congrès comporteront des séances générales et des séances de sections.

ART. 4. Les sections seront au nombre de huit, qui pourront, suivant les circonstances, être groupées ou subdivisées en sous-sections, savoir :

- I. Religions des non-civilisés. — Religions des civilisations américaines précolombiennes.
- II. Histoire des religions de l'Extrême-Orient (Chine, Japon, Indo-Chine, Mongols, Finnois).
- III. Histoire des religions de l'Egypte.
- IV. Histoire des religions dites sémitiques : *a*) Assyro-Chaldée, Asie antérieure ; *b*) Judaïsme, Islamisme.
- V. Histoire des religions de l'Inde et de l'Iran.
- VI. Histoire des religions de la Grèce et de Rome.
- VII. Religions des Germains, des Celtes et des Slaves. — Archéologie préhistorique de l'Europe.
- VIII. Histoire du christianisme (à sous-sectionner en : Histoire des premiers siècles, du moyen âge et des temps modernes).

<sup>1</sup> A l'occasion de l'Exposition universelle, les Compagnies de chemins de fer de tous pays établiront des billets d'aller et retour pour Paris, à prix très réduits, de telle sorte que le voyage pourra s'effectuer dans des conditions exceptionnellement favorables.

ART. 5. Les déclarations d'adhésion au Congrès devront être adressées aux secrétaires à la Sorbonne.

ART. 6. La souscription est fixée à un minimum de dix francs.

Les adhérents au Congrès recevront gratuitement les comptes rendus imprimés des séances et les publications qui pourront être faites par le Congrès.

ART. 7. Les travaux et les discussions du Congrès auront essentiellement un caractère historique. Les polémiques d'ordre confessionnel ou dogmatique sont interdites.

ART. 8. Un programme de questions relatives à chaque section sera distribué à l'avance aux adhérents du Congrès pour servir de base aux discussions, sans préjudice des communications libres<sup>1</sup>.

ART. 9. Toutes les communications destinées au Congrès devront être envoyées aux secrétaires avant le 1<sup>er</sup> juillet 1900. Elles devront être écrites en caractères latins.

ART. 10. Dans les communications et dans les discussions seront admises, en dehors du français, les langues latine, allemande, anglaise et italienne.

La Commission d'organisation officiellement constituée est composée comme suit :

*Président* : M. Albert Réville, président de la section des sciences religieuses de l'Ecole des hautes études, professeur au Collège de France.

*Vice-présidents* : MM. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, directeur du Musée des antiquités nationales de Saint-Germain ; Michel Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Guimet, fondateur-directeur du musée Guimet ; Maspero, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Oppert, membre de l'Institut, professeur au Collège de France ; Senart, membre de l'Institut.

*Secrétaires* : MM. Léon Marillier, maître de conférences à l'Ecole des hautes études, directeur de la *Revue de l'histoire des religions* ; Jean Réville, maître de conférences à l'Ecole des hautes études, directeur de la *Revue de l'histoire des religions*.

*Trésorier* : M. Philippe Berger, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

<sup>1</sup> Ce programme, comprenant en tout 61 questions, a été publié en date du 15 mai.

*Trésorier-adjoint* : M. Toutain, chargé de conférences à l'Ecole des hautes études.

Plus vingt-huit membres, parmi lesquels nous voyons figurer :

MM. les doyens *Bruston*, de *Montauban*, et *Sabatier*, de *Paris* ; le professeur *Bonet-Maury* ; *de Faye*, *Picavet*, *Vernes*, de l'Ecole des hautes études.

## II

### **Textbibel des Alten und Neuen Testaments.**

Nous nous empressons de signaler à nos lecteurs la nouvelle édition de la Bible allemande qui va paraître sous ce titre chez J. C. B. Mohr (Paul Siebeck), à Fribourg en Brisgau.

C'est la réunion en un seul volume de la traduction des livres canoniques et apocryphes de l'*Ancien Testament* publiée précédemment sous la direction de M. le professeur KAUTZSCH, de Halle, et de celle du *Nouveau Testament* de C. WEIZSECKER, le distingué professeur et chancelier de l'Université de Tubingue, qui vient d'être rappelé de ce monde (le 13 août), à l'âge de 77 ans.

Le nom de *Textbibel* a été choisi pour indiquer dès l'abord que cette édition ne renferme que le *texte même* des livres bibliques, sans les notes et les additions relatives à la critique textuelle et littéraire, telles que les lettres marginales désignant les « sources » d'où provient tel ou tel morceau du Pentateuque et des livres historiques. Ce n'est pas, est-il besoin de le dire ? que l'éditeur, non plus que ses collaborateurs, en soit venu le moins du monde à douter du bon droit de la critique et du devoir d'une étude *scientifique* de la Bible. Mais il a pensé avec raison qu'il y avait lieu de donner satisfaction aux besoins et aux vœux de nombreux lecteurs des saints livres qui demandent, avant tout, *en vue de leur édification*, une version aussi consciencieusement exacte, aussi fidèle et aussi intelligible qu'il est possible de la faire dans l'état actuel de la science biblique. Libre à ceux dont les exigences vont plus loin, de recourir à l'une ou l'autre édition de la traduction annotée.

La suppression des signes et additions critiques (tels que : crochets, parenthèses, gloses en plus petit caractère, points indiquant une lacune dans le texte, ou des mots et membres de phrase obscurs ou manifestement altérés) a entraîné naturellement une révision partielle du texte. Les « blancs » ont été généralement remplis par la traduction la moins invraisemblable des mots ou membres de phrase en question. Il résulte de là que la version de l'Ancien Testament canonique représente en quelque mesure une troisième édition de l'œuvre primitive achevée en 1894 et revue en 1896, celle des Apocryphes, une seconde édition de l'œuvre analogue publiée depuis l'année dernière. Au reste, en fait d'Apocryphes, on s'est borné à introduire dans la *Textbibel* ceux de ces livres qui figurent dans la Bible de Luther, tandis que l'édition scientifique renferme aussi les Pseudépigraphe. Quant au Nouveau Testament, le texte est celui du manuscrit de la *neuvième* édition de la version Weizsäcker.

Malgré la pluralité des traducteurs (douze pour l'Ancien Testament, un pour le Nouveau), cette version est une par l'esprit, de piété à la fois et de science, qui a présidé à son élaboration et par l'idéal qu'elle s'est efforcée d'atteindre. Cet idéal, M. Kautzsch le formule comme suit dans la préface du prospectus que nous avons sous les yeux : « Littéralisme et fidélité sont choses absolument différentes. Une traduction est *fidèle* lorsqu'elle dit au lecteur d'aujourd'hui, dans sa propre langue, aussi exactement que possible ce que, autrefois, le texte original disait dans une langue tout autre à ses premiers lecteurs. Tel est le but auquel nous avons tendu au plus près de notre savoir et de notre conscience. »

Nous ne croyons pas nous avancer trop en disant que la *Textbibel* Kautzsch-Weizsäcker promet d'approcher de ce but plus que ne fait, à l'heure actuelle, aucune autre Bible en langue moderne.

Prix de la Bible entière brochée, 10 *M.* 50, reliée 12 *M.* ; — sans les Apocryphes: 9 *M.* (10 *M.* 50) ; — le Nouveau Testament seul: broché 2 *M.* 40, relié toile 3 *M.*, relié peau 4 *M.* 80.

H. V.

## III

Sous ce titre : **Le Troisième centenaire de l'Edit de Nantes**, vient de paraître, chez MM. Berger-Levrault & Cie, rue des Beaux-Arts, 5, Paris, un compte rendu des fêtes célébrées à Nantes, le 31 mai, le 1<sup>er</sup> et le 2 juin 1898.

Dans le cadre de ce beau volume-album sont contenus :

1<sup>o</sup> Le récit détaillé des fêtes, journée par journée ;

2<sup>o</sup> Les conférences et les discours qui y ont été tenus ;

3<sup>o</sup> Des notices historiques sur les Eglises d'Angers, de Laval, du Mans, de Nantes, de Saumur, depuis leur fondation jusqu'à l'époque de l'Edit ;

4<sup>o</sup> Enfin les nombreuses gravures (50, dont 12 hors texte) destinées à orner et à commenter le texte : portraits de personnages de l'époque, plans de villes du seizième siècle, vues de châteaux et autres monuments de la région, dont le souvenir se rattache à l'histoire de la Réforme, etc.

« En publiant ce volume, disent les éditeurs, le Comité des fêtes s'est proposé de faire partager, à ceux qui n'ont pu y assister, les joies et les précieux souvenirs de ces belles fêtes. Ce compte rendu portera dans un grand nombre de familles... les émotions qu'ont ressenties les délégués accourus de toutes les parties de la France et de l'étranger.

« Il dédie ce livre à toutes les Eglises issues de la Réforme ; il souhaite que les liens de fraternité qui ont uni les visiteurs s'étendent à toute la famille protestante, et il remercie les rapporteurs, les orateurs et les journalistes qui ont bien voulu lui accorder leur précieux concours. »

Le prix du volume (308 pages grand in-8) est, broché, de 6 fr. ; en belle reliure demi-maroquin, de 13 fr. 50 ; tirage d'amateur, de 20 fr. — Adresser la commande (en y joignant le montant en mandat de poste) à l'adresse des libraires-éditeurs ci-dessus nommés.

---